

RETROCHAP

Rapport financier sur l'année 2023 à l'Assemblée Générale 2024



Les statuts de RETROCHAP stipulent dans l'article 9 relatif au rôle de l'Assemblée Générale :
« Elle délibère sur les rapports relatifs à la gestion du Comité de Direction et à la situation morale et financière de l'association ».

Le rapport sur l'activité de RETROCHAP durant l'année 2023 ainsi que le rapport de gestion (rapport moral) font l'objet de documents distincts, également soumis au vote de l'Assemblée Générale.

1. Faits marquants ayant une incidence sur les comptes de l'année 2023

Au titre de l'année écoulée il y a lieu de porter devant l'assemblée les faits marquants qu'il convient de mentionner dans le présent rapport pour la parfaite appréciation des comptes de l'année 2023.

S'il est un fait remarquable en termes de réussite technique, c'est le quasi achèvement au 31 décembre de la restauration de la 402 après quatre ans de chantier. Chacun aura pu s'en rendre compte lors de la journée « portes ouvertes » qui s'est tenue à Baccon le 6 novembre dernier. Seuls restent à parfaire au premier trimestre prochain quelques détails de sellerie et de moquette, ainsi qu'une vérification du système électrique avant de procéder au lustrage de la robe pour le jour de l'inauguration en avril 2024. Une première expertise du véhicule intervenue en novembre 2022 a valorisé le véhicule en son état de l'époque à 7 000 €, valeur qui par prudence n'a été inscrite à l'actif du bilan qu'à hauteur de 75 %, soit 5 250 €. Une expertise à terminaison sera menée au printemps 2024 qui devrait porter la valeur de la 402 bien au-delà de l'estimation intermédiaire. C'est la raison pour laquelle fin 2023, par fidélité d'image, il n'est plus de rigueur dans les comptes de pondérer la valeur d'actif. Aussi le bilan arrêté au 31 décembre enregistre au titre de la 402 un actif immobilisé pour un montant de 7 000 €, soit une variation de 1 750 € dont la contrepartie ressort en produits du compte de résultat et sans laquelle il se présenterait, à quelques euros près, en strict équilibre. Il s'agit d'un fait marquant consécutif.

Sur un autre plan, l'année 2023 a été marquée par le déroulement du séjour en Auvergne pour lequel aucun acompte n'avait été versé ni reçu au 31 décembre 2022. En 2024 un séjour « Chez les Ch'tis », inscrit au budget et dont l'organisation est enclenchée, a fait l'objet d'acomptes versés et reçus en 2023, donc figurant au passif et à l'actif du bilan. Ces acomptes sont sans impact sur le résultat annuel. Ils constituent cependant un solde nette temporaire de trésorerie à hauteur de 13 701,85 € au terme de l'année écoulée.

Enfin s'il ne s'agit pas d'un fait marquant propre à l'année 2023, l'attention peut être portée sur l'évolution depuis 2020, certes année COVID, des masses financières qui découlent de l'activité déployée par RETROCHAP et montrent combien compte désormais l'association dans le paysage départemental de l'automobile d'époque. En effet alors que le nombre d'adhérents a progressé de 50 % lors des trois dernières années, le poids économique des activités mises en œuvre, dont les membres peuvent profiter, marque une évolution beaucoup plus forte.

	2020	2021	2022	2023
Produits	19 683,10 €	22 101,69 €	59 918,03 €	54 181,41 €
Charges	17 981,63 €	24 500,93 €	53 087,25 €	52 388,81 €
Résultat	1 701,47 €	-2 399,24 €	6 830,78 €	1 792,60 €

2. La présentation des comptes

A l'exception pour la première fois et avec effet marginal de la valorisation des stocks de consommables à la clôture de l'exercice, la méthode d'élaboration des comptes n'a pas été modifiée par rapport aux années précédentes. Comme antérieurement la présentation comprend à la fois une approche synthétique et détaillée par activité ainsi que le formalisme comptable requis pour le dépôt et la justification des dossiers de subvention.

En conséquence, il est possible dans les lignes qui suivent de rendre compte de la situation financière de RETROCHAP selon trois optiques, chacune de celles-ci restituant naturellement le même résultat.

3. Les comptes de l'exercice 2022

Le résultat 2023 de RETROCHAP ressort en excédent à hauteur de 1 792,60 € contre un excédent de 6 830,78 € en 2022. Les faits marquants exposés plus haut expliquent en grande partie la forte variation du résultat qui cependant ne constitue pas le seul indicateur de la santé financière de l'association pour laquelle un regard élargi est requis. Ci-après à partir des données comptables à fin 2023 sont exprimés trois regards qui nourrissent et complètent l'éclairage d'ensemble.

3.1 Sur la situation bilantielle.

RETROCHAP BILAN au 31 décembre 2023

Actif		31/12/2022	Passif		31/12/2022
Actif immobilisé	7 700,00 €	5 250,00 €	Réserves antérieures	12 457,80 €	5 627,02 €
Créances	2 648,15 €	- €	Résultat de l'exercice	1 792,60 €	6 830,78 €
Stocks	257,56 €	1 000,00 €	TOTAL DES RESERVES	14 250,40 €	12 457,80 €
Banques	20 592,95 €	6 818,30 €	Dettes	724,51 €	616,00 €
Caisse	126,25 €	5,50 €	Produits Perçus d'avance	16 350,00 €	0,00 €
TOTAL	31 324,91 €	13 073,80 €	TOTAL	31 324,91 €	13 073,80 €

Passage du résultat comptable à la variation de trésorerie

Résultat comptable 2023		1 792,60 €
Charges et Produits 2023 sans flux 2023		108,51 €
Reprise des FNP à fin décembre 2022	- 616,00 €	
Chèques non débités au 31 décembre 2023	724,51 €	
Charges et produits constatés d'avance en 2023		13 701,85 €
Acompte VVF de 01/2023 pour séjour Auvergne	- 2 648,15 €	
Acomptes reçus en 2023 pour participation séjour 2024	16 350,00 €	
Variation de stock avec flux en 2023		742,44 €
Vente de la Renault II en stock 2022 et stock 2023	- 742,44 €	
Investissements 2023		- 2 450,00 €
Total		12 102,80 €
Variation de trésorerie 2023 - 2022		13 895,40 €

Si les totaux, actif et passif, du bilan enregistrent une forte variation par rapport à 2022, ils marquent la photographie des situations au 31 décembre de chaque année. Or comme indiqué précédemment les flux de trésorerie liés au séjour « Ch'tis » 2024 alourdissent temporairement le total du bilan à fin 2023 à hauteur de 16 350,00 €. Ces flux sont inscrits au passif pour 16 350,00 € au titre des acomptes reçus et à l'actif pour 2 648,15 € au titre des acomptes versés au prestataires, ce qui laisse temporairement un fonds de trésorerie de 13 701,85 € qui sera consommé au premier semestre 2024. Hormis ce volume de trésorerie qui réside provisoirement, la trésorerie de fonctionnement au 31 décembre 2023 s'élève à 7 017,35 €, très proche de la trésorerie au 31 décembre de l'année précédente.

Par rapport à la situation bilantielle de 2022, les autres variations s'expliquent comme suit :

- En actif immobilisé par l'acquisition pour 700 € d'une Acadienne dont la restauration est programmée en 2024 et par le complément de valorisation de la 402 pour 1 750 €.
- En stock d'une part par la vente au premier trimestre 2023 d'un véhicule d'avant-guerre acheté 1 000 € dont le coût de restauration aurait été trop élevé, et d'autre part par l'inscription de la valeur de consommables qui seront vendus à la buvette en 2024.

- En dettes au passif figurent pour 724,51 € le montant de cinq chèques émis et non encaissés au 31 décembre 2023. Ce montant est inscrit en dettes, la concordance des soldes comptables du poste « banque » avec les soldes chez l'établissement bancaire prévalant dans le système comptable de l'association.
- Seul le résultat de l'exercice achevé influe sur le total des réserves inscrites au passif du bilan. Ces réserves sont constituées pour moitié environ par la trésorerie disponible après paiement des dettes et encaissement des créances, et pour l'autre moitié par la valeur de l'actif immobilisé et des stocks de fonctionnement.

3.2 Sur le compte de résultat

Sous le format comptable imposé pour les demandes de subvention le compte de résultat de RETROCHAP est présenté en € dans le tableau qui suit sans qu'il reflète l'image financière des différentes activités.

RETROCHAP - COMPTE DE RESULTAT en € Année 2023

CHARGES	Budget initial 2023	réel fin 12/2022	Réel 2023	PRODUITS	Budget initial 2023	réel fin 12/2022	Réel 2023
60 - ACHATS	12475,00	15790,77	16486,40	70 - VENTES ET PRESTATIONS DE SERVICE	41400,00	40155,39	46297,96
Achats matières et fournitures	9975,00	10259,31	12793,35	P Ventes, produits finis, prestations de sce	41400,00	40155,39	46297,96
Autres fournitures	2500,00	5531,46	3693,05	73 - DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION			
61 - SERVICES EXTERIEURS	1675,00	3416,12	2062,33	P Dotations et produits de tarification			
Locations	800,00	909,50	1341,74	74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1000,00	3650,00	600,00
Entretien et réparation		1786,95		P Subventions d'Etat		2000,00	
Assurance	875,00	621,67	651,59	P Subventions Région			
Documentation		98,00	69,00	P Subventions Département		1000,00	
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	35970,00	33026,66	33617,33	P Subventions commune	1000,00	650,00	600,00
Rémunérations intermédiaires, honoraires	33600,00	28283,38	30157,40	P subvention fonds Européens			
Publicité, Publications	1300,00	3189,08	2647,59	P Subventions Emplois aidés			
Déplacements, missions	500,00	868,39	352,55	P Subventions publiques autres			
Services bancaires, autres	570,00	685,81	459,79	P Subventions privées			
63 - IMPÔTS ET TAXES	180,00	253,70	70,50				
Impôts taxes sur rémunérations							
Autres impôts et taxes	180,00	253,70	70,50	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4800,00	4460,00	4800,00
64 - CHARGES DE PERSONNEL				P Cotisations des Adhérents	4500,00	4360,00	4800,00
Rémunération des personnels				P Dons reçus	300,00	100,00	
Charges sociales				P Produits financiers	60,00	99,41	193,86
Autres charges de personnel				P Produits exceptionnels	2500,00	10750,00	1750,00
Autres charges de gestion courante		100,00	50,00	P Transfert de charges	540,00	803,23	539,59
Charges financières							
Charges exceptionnelles		500,00	102,25	P Report de ressources non utilisées			
Dotation aux amortissements							
TOTAUX	50300,00	53087,25	52388,81	TOTAUX	50300,00	59918,03	54181,41
RESULTAT EN EXCEDENT		6830,78	1792,60	RESULTAT EN DEFICIT			
TOTAUX	50300,00	59918,03	54181,41	TOTAUX	50300,00	59918,03	54181,41

La traduction financière synthétique des activités de RETROCHAP ressort en revanche dans les tableaux suivants présentés au regard du budget adopté par l'Assemblée Générale de février 2022.

Résultat par activités	Budget 2023 charges	Réel 2023 charges	Budget 2023 produits	Réel 2023 produits	Budget 2023 résultat	Réel 2023 résultat
Fonctionnement général	6 875,00 €	5 519,55 €	7 000,00 €	6 738,86 €	125,00 €	1 219,31 €
Rassemblements de véhicules anciens	1 800,00 €	4 803,78 €	4 200,00 €	8 356,96 €	2 400,00 €	3 553,18 €
Restauration de véhicules d'époque	8 000,00 €	8 990,80 €	2 500,00 €	3 241,29 €	-5 500,00 €	-5 749,51 €
Organisation de rallyes champêtres	32 100,00 €	31 901,06 €	32 600,00 €	33 540,00 €	500,00 €	1 638,94 €
Organisation de manifestations locales	1 525,00 €	1 125,32 €	2 700,00 €	1 656,00 €	1 175,00 €	530,68 €
Hors activité yc investissements	0,00 €	48,30 €	0,00 €	48,30 €	0,00 €	0,00 €
Subventions	0,00 €	- €	1 300,00 €	600,00 €	1 300,00 €	600,00 €
TOTAUX ACTIVITE	50 300,00 €	52 340,51 €	50 300,00 €	54 133,11 €	0,00 €	1 792,60 €
TOTAUX yc hors activité	50 300,00 €	52 388,81 €	50 300,00 €	54 181,41 €	0,00 €	1 792,60 €

Une attention particulière mérite d'être portée sur le taux de réalisation du budget à la clôture de l'exercice, soit 104,1 % pour ce qui concerne les charges et 107,7 % au regard des produits. L'année 2023 s'achève avec une réalisation budgétaire à un niveau légèrement supérieur à la prévision. Ceci montre d'une part que l'expérience acquise depuis plusieurs années permet de projeter avec finesse l'économie des périodes futures, et d'autre part que Rétrochap ne s'autorise pas un recours non justifié aux financements publics. En 2023 ces financements représentent seulement 1,2 % du budget annuel de l'association.

L'observation des résultats de chacun des quatre axes d'activité ainsi que du fonctionnement général montre que dans l'ensemble la pondération de ceux-ci sur la formation du résultat n'a pas été bouleversée par rapport au budget. Ainsi le seul axe déficitaire est comme prévu celui de la restauration des véhicules d'époque, mais à un niveau tout proche de la prévision. Il convient ici de rappeler que ce déficit est essentiellement lié au coût de restauration de la 402, coût constitutif d'un actif patrimonial pour l'association dont l'amortissement débutera à la mise en service du véhicule et se traduira en cash-flow au cours des quatre années futures.

En ce qui concerne l'axe « rassemblement de véhicules anciens » Il est possible de remarquer la hausse simultanée et sensible des charges et des produits qui, en résultat net, dégagent une amélioration de plus de 1 500 €. Cette évolution est à mettre au crédit d'un changement d'organisation dans la tenue des rassemblements mensuels qui ont attiré de plus en plus de participants, à l'exception des mois de mars et avril du fait d'une météo particulièrement exécrable. Au changement d'organisation sur l'accueil des véhicules s'est ajouté une ambition marquée dans les prestations offertes à la buvette avec chaque mois la proposition d'un accompagnement solide en thématique.

Par ailleurs si le séjour en Auvergne s'est avéré une réussite touristique, il ressort également comme une réussite budgétaire, car avec un dépassement en charges de 855 € et de 1 970 € en produits, il explique à lui seul le résultat de l'axe « organisation de rallyes champêtres ».

En détail analytique par dossier le compte de résultat 2022 s'établit comme suit :

CHARGES	REEL 12/2023	Budget 2023 AG	PRODUITS	REEL 12/2023	Budget 2023 AG
4cv	- €	- €	4cv	- €	- €
Dyane	- €	- €	Dyane	- €	- €
Achat matériel	347,64 €	1 050,00 €	Achat matériel	- €	- €
Achats intendance	1 102,33 €	650,00 €	Achats intendance	301,29 €	- €
Assurances et cotisations	651,59 €	1 000,00 €	Assurances et cotisations	- €	- €
Auvergne /Bretagne	15 855,32 €	15 000,00 €	Auvergne /Bretagne	16 970,00 €	15 000,00 €
Bourses de Baule et autres	24,00 €	50,00 €	Bourses de Baule et autres	74,00 €	150,00 €
Bourse exposition	- €	75,00 €	Bourse exposition	- €	300,00 €
Buffet AG	1 403,99 €	1 900,00 €	Buffet AG	1 740,00 €	2 200,00 €
Communication	2 861,79 €	1 500,00 €	Communication	- €	- €
Cotisations adhérents	- €	- €	Cotisations adhérents	4 800,00 €	4 500,00 €
Divers	1 083,90 €	100,00 €	Divers	1 048,30 €	- €
Fête du Pont	334,44 €	100,00 €	Fête du Pont	1 164,00 €	900,00 €
Fonctionnement	1 121,55 €	1 180,00 €	Fonctionnement	198,86 €	60,00 €
Fournitures 402	2 457,47 €	- €	Fournitures 402	- €	- €
Fournitures Dyane	- €	- €	Fournitures Dyane	- €	- €
Frais et incidents bancaires	119,90 €	145,00 €	Frais et incidents bancaires	- €	- €
Loto - Galette	- €	700,00 €	Loto - Galette	- €	1 050,00 €
Loyers local Baccon	670,00 €	750,00 €	Loyers local Baccon	240,00 €	240,00 €
Rallye des Jonquilles	2 455,72 €	2 450,00 €	Rallye des Jonquilles	2 471,00 €	2 450,00 €
Rallye des lumières	3 314,65 €	2 000,00 €	Rallye des lumières	3 451,00 €	2 500,00 €
Rallye du muguet	1 972,17 €	2 450,00 €	Rallye du muguet	2 216,00 €	2 450,00 €
Val So Beau	1 743,11 €	400,00 €	Val So Beau	1 750,00 €	400,00 €
Rallyes Petite Reine et Rétrochap'Elles	1 680,20 €	1 750,00 €	Rallyes Petite Reine et Rétrochap'Elles	1 882,00 €	1 750,00 €
Rallye Avant-guerre	1 414,28 €	2 450,00 €	Rallye Avant-guerre	1 840,00 €	2 450,00 €
Rallyes d'automne	2 457,22 €	4 900,00 €	Rallyes d'automne	2 520,00 €	4 900,00 €
Rallyes promenades	216,39 €	700,00 €	Rallyes promenades	440,00 €	700,00 €
rdv mensuels	4 472,08 €	1 800,00 €	rdv mensuels	8 356,96 €	4 200,00 €
Restauration véhicules autres	- €	2 400,00 €	Restauration véhicules autres	- €	- €
Restauration 402	4 173,68 €	4 500,00 €	Restauration 402	1 750,00 €	2 500,00 €
Salon des métiers	- €	- €	Salon des métiers	- €	- €
Sortie Rétromobile	455,39 €	300,00 €	Sortie Rétromobile	368,00 €	300,00 €
Subvention autre	- €	- €	Subvention autre	- €	300,00 €
Subvention CD 45	- €	- €	Subvention CD 45	- €	- €
Subvention Région Centre	- €	- €	Subvention Région Centre	- €	- €
Subvention FDVA	- €	- €	Subvention FDVA	- €	- €
Subvention La Chapelle	- €	- €	Subvention La Chapelle	600,00 €	1 000,00 €
TOTAUX CHARGES	52 388,81 €	50 300,00 €	TOTAUX PRODUITS	54 181,41 €	50 300,00 €
RESULTAT EXCEDENTAIRE	1 792,60 €				
TOTAL	54 181,41 €				

3.3 Sur la résistance économique

Les années 2020 et 2021 ont montré combien un arrêt prolongé des activités était préjudiciable pour l'économie des associations dont tout ou partie des recettes ont été amputées.

Au cas particulier de RETROCHAP l'absence de recettes sans qu'une réduction, voire une absence de charges vienne totalement en compensation s'identifie à trois niveaux principaux

- L'impossibilité de tenir buvette lors des rassemblements mensuels de véhicules.

- L'impossibilité de tenir des manifestations locales comme annuellement la fête du Pont ou une bourse d'échanges de pièces détachées.
- La diminution du nombre des adhérents éventuellement liée à la réduction imposée des activités

Bien d'autres circonstances externes peuvent amener une réduction des ressources, par exemple l'impossibilité pour une collectivité de poursuivre le subventionnement de l'association. Au cas particulier de RETROCHAP le montant des subventions sollicitées demeure toujours faible au regard de la totalité des ressources, limitant ainsi la sensibilité de son économie à l'obtention de financements externes. Pour autant l'obtention des subventions sollicitées, pour certaines justement affectées, demeure une nécessité.

Aujourd'hui, avec une trésorerie courante moyenne de l'ordre de 7 000 € et des actifs cessibles le modèle économique de l'association semble suffisamment résistant, comme ce fut le cas en 2020 et 2021 sachant que le rythme activités non contributives en recettes est toujours susceptible d'être ralenti.

Mesdames Catherine LAPEYRONNIE et Janine TIXIER, vérificateurs aux comptes, proposent, après avoir mené leur mission de vérification, d'approuver les comptes de l'année 2023 présentant un résultat excédentaire de 1 792,60 €.

Le Trésorier
Patrice ABGRALL